



agence d'urbanisme de la région mulhousienne

édito

UN NOUVEAU DÉPART POUR L'AGENCE !

L'Agence d'urbanisme a acquis, au cours des dernières années, une connaissance et un savoir faire précieux pour notre territoire. Chacun le reconnaît aujourd'hui. Elle doit poursuivre son action au service des élus des collectivités et des acteurs de la région mulhousienne. Pour autant son efficacité n'est garantie qu'en respectant trois grands principes auxquels j'attacherai la plus grande importance :

- Un portage politique fort parce qu'il n'y a de travaux utiles que répondant à un besoin réel et dont les conclusions sont validées et valorisées.
- Une visibilité accrue des résultats qui nécessite une diffusion sous des formes variées, adaptées et attractives (séminaire, débat, note de synthèse, site internet interactif etc.)
- Une mutualisation intelligente et intelligible au profit des différents partenaires de l'Agence afin que chacun en tire bénéfice.

Notre assemblée générale fut riche et prometteuse. Je voudrais particulièrement remercier les collaborateurs de l'agence pour leur engagement et leur enthousiasme. Je vous donne maintenant rendez-vous en appelant de mes vœux votre indispensable participation pour définir, orienter et suivre ces démarches qui participent au développement de la région mulhousienne.

Jean ROTTNER,
Président de l'Agence
d'Urbanisme



N° SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 21 juin, les représentants des membres de l'Agence, réunis en Assemblée Générale, ont élu Jean ROTTNER pour Président, ainsi que les 11 représentants appelés à siéger au bureau de l'Agence.

Avec des instances en grande partie renouvelées, s'ouvre une période de 6 années où l'Agence devra aussi faire évoluer son statut, ses missions, pour pouvoir mieux encore répondre aux attentes.

En attendant l'engagement de ces chantiers, nous saisissons l'occasion de ce nouveau départ pour accueillir et souhaiter la bienvenue aux nouveaux élus et se présenter à l'ensemble de nos partenaires.

Ce numéro spécial de "la Lettre" vous propose de découvrir l'Agence, ses missions et ses activités à travers des témoignages d'élus.

SOMMAIRE

Les instances de l'Agence

2

L'agence : un outil partenarial

2

Témoignages d'élus

3

Les missions permanentes

4

Le programme de travail 2008

4





Composition du bureau



Président
Jean ROTTNER
1er adjoint au Maire de Mulhouse



1^{ère} Vice-Présidente
Josiane MELHEN
Maire de Morschwiller-le-Bas
(CAMSA)



2^{ème} Vice-Président
Jean-Claude NIEDERGANG
1^{er} Adjoint au Maire d'Habsheim



3^{ème} Vice-Président
Claude FREY
Maire de Flaxlanden
(CC des Collines)



4^{ème} Vice-Président
Thierry ENGASSE
Adjoint au Maire d'Hombourg
(CC Porte de France Rhin-
Sud)



5^{ème} Vice-Président
Antoine HOME
Maire de Wittenheim
(CAMSA)



Trésorier
Eric SCHWEITZER
Adjoint au Maire de Mulhouse
(SITRAM)



Secrétaire
André CLAD
Maire de Lutterbach
(SCoT)



Dominique LOUIS
Directeur Départemental
de l'Équipement



Bernard STOESEL
Vice-Président du Conseil
Régional d'Alsace



Jean-Denis BAUER
Maire de Didenheim
(CAMSA)



Georges EIDENSCHENK
Adjoint au Maire de
Staffelfelden

L'AGENCE

LES INSTANCES

Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale

Ils possèdent tous deux la même composition de 66 délégués représentant les membres.

Le bureau

Il assiste le Président dans ses missions de gestion et de contrôle de l'Agence. Il fixe l'ordre du jour du conseil d'administration. Il doit aussi suivre et approuver les études et activités de l'Agence. Il peut enfin, en tant que de besoin, arbitrer les priorités d'intervention de l'Agence.

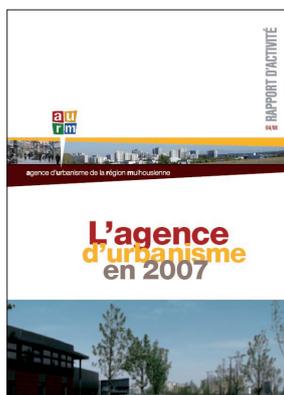
Le comité technique

Il suit le programme de travail et propose un calendrier des études de l'Agence et des priorités à définir. Il prend connaissance de l'état d'avancement des travaux, émet ses observations.

L'agence , c'est aussi ...

une équipe pluridisciplinaire de 14 personnes réunies sous la Direction de Reynald BAVAY.

Pour en savoir plus, sur notre équipe, nos missions, vous pouvez consulter le rapport d'activités 2007, sur notre site internet : www.aurm.org



LES MEMBRES

- L'Etat
- Le Conseil Régional d'Alsace
- Le Syndicat Mixte pour le SCoT de la Région Mulhousienne
- La CCI Sud Alsace Mulhouse
- La Chambre de Métiers d'Alsace (Section de Mulhouse)

- Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace
- Communauté de Communes des Collines
- Communauté de Communes Porte de France Rhin Sud
- Communes membres à titre individuel
- Pays de la Région Mulhousienne
- Périmètre des Transports Urbains (SITRAM)



L'AGENCE OUTIL PARTENARIAL

L'Agence rassemble 35 membres (communes, EPCI, ...).

Outil partenarial, elle fait en sorte que toute étude, tout résultat, toute idée bénéficie à l'ensemble de ses partenaires sans aucune exclusivité. Ce principe de MUTUALISATION est fondamental car il nous singularise par rapport à un bureau d'études, et favorise un travail de CAPITALISATION sur le territoire.

La mutualisation procède d'une démarche concertée à tous les stades de la production : depuis l'élaboration du programme de travail jusqu'à la présentation des résultats. Pour que chacun des partenaires puisse bénéficier des travaux réalisés, l'Agence fournit un effort particulier pour la valorisation de ses travaux et de ses études, auprès de ses partenaires et de l'ensemble des acteurs du territoire de la région mulhousienne.

Dès l'automne 2008, un espace partenarial dédié aux membres sera ouvert sur le nouveau site web.



Denis RAMBAUD,
Adjoint au Maire de
Mulhouse

interview

LL : Denis Rambaud, vous avez été le 3^{ème} Président de l'Agence*, vous venez de passer le relais à Jean ROTTNER élu le 21 juin. Quel bilan tirez-vous de ces 5 années passées à la tête de l'Agence ?

DR : J'ai vécu plusieurs moments forts, ce qui explique aussi l'émotion ressentie lors de la passation de pouvoir. Parmi les avancées les plus remarquables, l'installation de l'Agence sur un territoire pertinent. Car si aujourd'hui, personne ne doute que le Pays de la région mulhousienne est bien le périmètre de référence de l'Agence, il nous a fallu conquérir cette légitimité.

L'Agence est un des rares organismes intercommunaux qui a réussi à créer un consensus sur le territoire, c'est un endroit unique où les gens se rencontrent, réfléchissent ensemble...et je suis très fier d'y avoir apporté ma contribution.

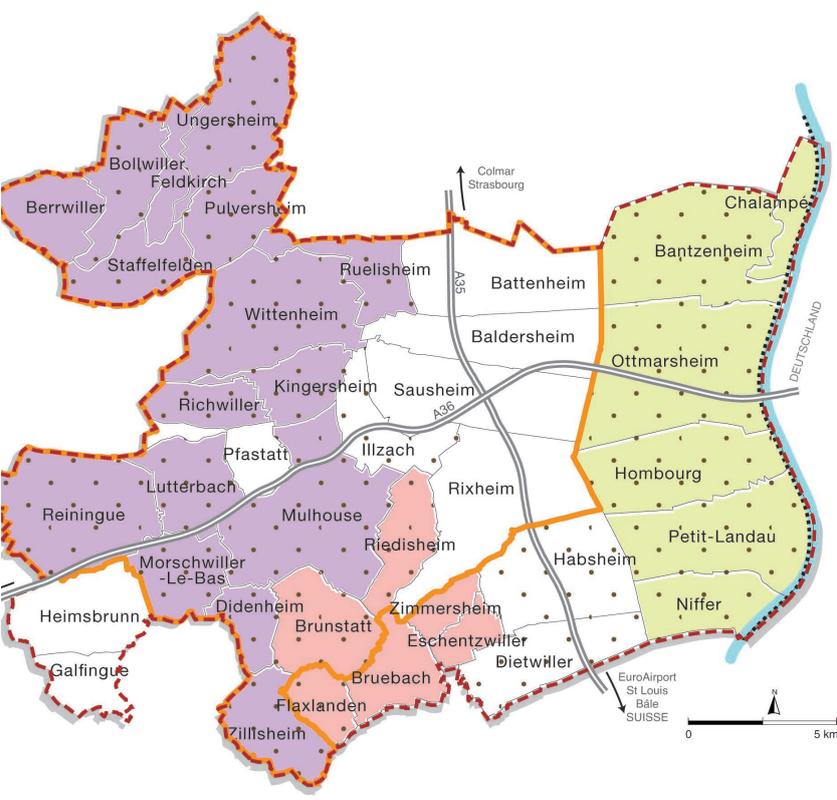
LL : Au-delà de ce positionnement capital pour l'avenir de l'Agence, quelles sont les réalisations probantes, qui ont marqué votre présidence ?

D.R.: De nombreux dossiers structurants ont abouti grâce aux compétences et aux moyens techniques de l'Agence. Le plus emblématique reste le SCoT de la Région Mulhousienne approuvé en décembre 2007. L'Agence a été le noyau opérationnel de cette démarche de planification qui permet de dessiner le devenir de la région mulhousienne.

Mais l'Agence ne se réduit pas à ces dossiers structurants (SCoT, PLH, PDU, etc...). Sa spécificité c'est aussi sa capacité à entretenir des liens privilégiés avec les communes de la région mulhousienne, à répondre aux attentes des élus soucieux d'élaborer des projets urbains de qualité, d'intégrer un nouvel équipement, d'anticiper les effets d'une nouvelle infrastructure...

C'est aussi cette double compétence ou cette capacité à intervenir à plusieurs échelles qui m'ont intéressé et j'ai vraiment beaucoup appris durant ces 5 années ■

*après Jean-Marie BOCKEL, Président Fondateur et Eugène RIEDWEG



TÉMOIGNAGES

Pourquoi une agence est utile ?

La commune d'Habsheim est membre de l'Agence depuis 1992. Jean-Claude NIEDERGAN, 1^{er} adjoint, chargé de l'urbanisme depuis 1995, et Vice-Président de l'Agence a accepté de retracer quelques étapes illustrant la collaboration étroite entre l'Agence et la commune.

« Depuis une quinzaine d'année, l'Agence s'est toujours rendue disponible aux côtés de la municipalité. Sa réactivité lui a permis de nous accompagner dans nos projets d'aménagement ou, plus en amont de nous apporter son appui pour formuler une commande auprès des architectes chargés de réaliser nos projets. Pour la révision du POS en 1998, un membre de l'équipe était à nos côtés durant toute la phase préparatoire. Plus tard, lorsque nous avons envisagé de créer une extension du préau de l'école et la construction de la caserne des pompiers, c'est encore l'Agence qui a

réalisé les esquisses nous permettant d'engager des discussions avec l'architecte. Dans le même ordre d'idée, nous avons pu compter sur sa compétence pour mobiliser des éléments de programmation en vue de réaliser l'extension des ateliers municipaux. Aujourd'hui, l'Agence est engagée dans la réflexion sur l'aménagement du centre et des entrées Nord et Sud de la commune, poursuivant ainsi son rôle d'accompagnement et de conseil qui nous est très précieux.»



LES MISSIONS PERMANENTES

L'Agence assure certaines missions permanentes qui permettent à ses membres de bénéficier d'une connaissance approfondie et en continu sur l'évolution du territoire.

Parmi les plus emblématiques :

Le centre de ressources

Il propose des bases de données cartographiques, statistiques et documentaires mobilisables de 2 façons :

- Par l'équipe d'étude afin de conduire des analyses fines sur le territoire, d'alimenter les travaux.
- Par les membres soucieux de disposer de données ou de compétences pour traiter une demande ponctuelle.

LE PROGRAMME 2008

Le programme de travail annuel s'inscrit dans un programme triennal, (2008-2010). Cet horizon de temps permettant de donner une perspective aux travaux de l'Agence. Il correspond aussi à la convention qui lie l'Agence et l'Etat.

Le programme annuel est établi avec l'ensemble des partenaires de l'Agence. A chaque action, les objectifs, la problématique, la méthodologie et les modalités de suivi et de pilotage sont définis précisément.

Les missions de l'Agence s'articulent autour de 4 axes de travail :

- "cohérence territoriale", regroupe les missions transversales dont, en particulier l'élaboration en œuvre du Schéma de cohérence territoriale.

- "Habitat et renouvellement urbain" rassemble les études et missions relatives à l'analyse du marché du loge-

L'Assistance

Elle consiste à apporter un appui aux communes et aux intercommunalités en matière de projets urbains, de déplacements ou bien encore de la programmation d'équipements scolaires.

Le partage des informations

Pour assurer la mutualisation des moyens et des résultats, l'Agence consacre chaque année une partie de ses ressources à la valorisation de ces travaux. Cette mission prend différentes formes : tables rondes, publications régulières (AURM Actu, la "Lettre"), site web, etc.....

ment, à la politique de l'habitat et la politique de la ville.

- "Développement économique", juxtapose la compréhension du tissu des entreprises et celle de l'offre foncière et immobilière.

- "Déplacements et transports" présente à plusieurs échelles d'analyse, les impacts des différents moyens de transports.



Le programme de travail est en ligne dans l'extranet du site : www.aurm.org

EN BREF

Ne manquez pas notre soirée débat !

Comment admettre plus de densité sans perdre en qualité de vie ? Comment favoriser des formes d'habitat moins consommatrices en foncier ? Pour agir, comment utiliser votre PLU ?

Pour répondre à ces questions, l'Agence d'urbanisme vous invite à une soirée-débat organisée le 5 septembre sur le thème "PLU et formes d'habitat".

Pour en savoir plus et recevoir le programme complet, contacter : christelle.barlier@aurm.org

A paraître ...

Une brochure proposant 12 itinéraires (pédestres, cyclables ou automobiles) pour découvrir le patrimoine et les sites industriels du Pays de la Région Mulhousienne. Réalisé à l'initiative de la Nef des Sciences, ce projet est le fruit d'un partenariat avec le Pays de la région mulhousienne. L'Agence y a largement contribué en réalisant l'ensemble des cartes retraçant les itinéraires.

Une matinée inaugurale est organisée le samedi 5 juillet. Les brochures seront disponibles gratuitement dans les mairies, les offices du tourisme. Elles seront également mises en ligne sur le site Internet de la Nef des sciences.

www.nef-des-sciences.uha.fr



Lettre d'information trimestrielle éditée par :

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne

33 Grand'Rue • 68100 MULHOUSE

Tél : 03 89 45 90 00 • Fax : 03 89 46 21 51

Directeur de la publication : Reynald BAVAY

Directeur de la rédaction : Cécile LEHR-COQUET

Rédaction : Equipe de l'Agence

Crédit Photos : Norbert LHOSTIS (CAMSA), AURM.

ISSN : 1255 - 7323 Dépot légal : à parution

Toute reproduction autorisée avec mention précise de la source et la référence exacte.